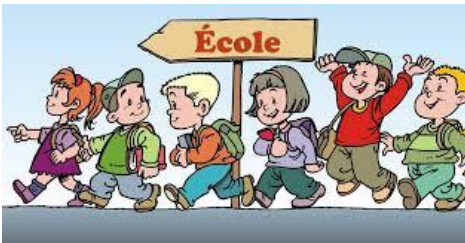




**LIVRET**

**DE PRESENTATION**





# PRESENTATION DE L'ECOLE

## DIRECTION

Madame Carole MORTREUX

## SECRETARIAT - ADMINISTRATION

### Secrétariat

Madame Anne-Claire van Dongen - [secretariat@esmsjb.fr](mailto:secretariat@esmsjb.fr)

### Comptabilité

Madame Delphine Duhamel - [compta@esmsjb.fr](mailto:compta@esmsjb.fr)

### O.G.E.C.

(Organisme de Gestion) Monsieur Nicolas PAQUET : président d'OGEC

### A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves)

Monsieur Théophile Nény : président d'APEL

## ADRESSE

40 rue Saint Joseph  
59910 Bondues  
Tél : 03 20 46 32 47

MAIL : [secretariat@esmsjb.fr](mailto:secretariat@esmsjb.fr)

## CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES (du Cycle I au Cycle III)

15 classes réparties comme suit :

5 classes de maternelles  
10 classes de primaires

## HORAIRES DE L'ECOLE

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**

8 h 30 - 11 h 35  
13 h 30 - 16 h 30

# FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

## ENTREES - SORTIES (Consignes pouvant variées en fonction du protocole sanitaire)

L'entrée ainsi que la sortie des primaires se font par le grand portail.

Les parents des maternelles entrent par la petite porte (côté parking) amènent et vont chercher leurs enfants dans les classes.

Les portes sont ouvertes à 8 h 20 et à 13 h 20 et se ferment à 8 h 30 et 13 h 30.

L'exactitude est une exigence nécessaire au bon fonctionnement de la classe.

Les horaires doivent être par conséquent respectés par tous.

Les enfants en retard devront passer par le secrétariat et faire noter leur retard.

Les élèves de maternelle seront accompagnés dans les classes.

**ATTENTION** : aucun parent des élèves du primaire n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement sans autorisation.

## CANTINE

Les repas sont distribués par API.

Outre le règlement intérieur, les exigences éducatives durant

le temps de cantine demandent à chaque élève d'avoir une tenue et un langage corrects.



Si votre enfant **souffre d'une allergie qui nécessite la prise de médicaments**, prendre contact très rapidement avec Madame HARDY, Cheffe d'établissement de l'école : un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) sera élaboré avec le Médecin Scolaire.

## INTERVENANTS EXTERIEURS

- \* **Sport** : dès la classe de TPS/PS
- \* **Anglais** : dès la classe de TPS/PS
- \* **Musique** : selon les projets



## TRAVAIL SCOLAIRE

Tout enfant scolarisé a besoin de travailler régulièrement pour apprendre et progresser.

Votre collaboration est nécessaire pour que l'école et la famille soient ensemble des partenaires éducatifs aux yeux de votre enfant.

En Primaire, vérifiez chaque soir l'agenda de votre enfant pour l'aider à anticiper et à s'organiser le mieux possible dans son travail.

Une circulaire de rentrée vous indiquera les dates de remises du livret scolaire unique ainsi que du livret de réussites des maternelles.

Le livret scolaire unique suivra votre enfant tout au long de leur scolarité.

## COLLABORATION PARENTS/ENSEIGNANTS

1) L'équipe enseignante est à votre disposition pour répondre à vos questions.  
Une circulaire vous indiquera les dates des réunions de parents.  
Il vous est toujours possible de prendre rendez-vous avec un enseignant.  
Pour cela, utilisez l'écrit de préférence : mail via Ecole directe

2) La fréquentation scolaire est obligatoire tous les jours de classe. Si un élève manque la classe pour un motif prévu, une autorisation d'absence sera demandée auprès de Madame HARDY et l'enseignant en sera informé par mail.

Si c'est un imprévu, un mail ([secretariat@esmsjb.fr](mailto:secretariat@esmsjb.fr)) indiquant les raisons de l'absence doit être adressé **pour 10h au plus tard le jour de cette absence.**

### GARDERIE DU MATIN (entrée par l'avenue du Général de Gaulle)

Celle-ci est assurée par 1 aide- maternelles

HORAIRES lundi, mardi, jeudi et vendredi 7 h 30 - 8 h 10



### ETUDE ET GARDERIE du soir

L'étude et la garderie sont assurées par l'association CJB jusque 18h30.  
Il est nécessaire d'adhérer au CJB.

## COMMUNICATION

Merci de noter que nous communiquerons exclusivement avec vous que par « Ecole Directe ».

Il faudra donc installer l'application sur vos smartphones.

## VACANCES

### ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.

**RENTREE** le lundi 2 septembre 2024



**TOUSSAINT** du vendredi 18 octobre 2024 au soir  
au lundi 4 novembre 2024 au matin



**NOËL** du vendredi 20 décembre 2024 au soir  
au lundi 6 janvier 2025 au matin



**HIVER** du vendredi 7 février 2025 au soir  
au lundi 24 février 2025 au matin



**PRINTEMPS  
PÂQUES** du vendredi 4 avril 2025 au soir  
au mardi 22 avril 2025 au matin



**PONT DE L'  
ASCENSION** du mardi 27 mai 2025 au soir  
au lundi 2 juin 2025 au matin

**ETE** le vendredi 4 juillet 2025  
Au soir



*C'est les Vacances !!!*

